

SENTIERS DE L'EAU

PARCOURS
DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
EN MILIEU SCOLAIRE
2021/2022

PATRIMOINE

OBJECTIFS

- > S'approprier son espace proche,
- > découvrir des aménagements et leurs contextes géographique et historique,
- > aborder les problématiques liées à l'eau.

DESRIPTIF

Sur un parcours en six étapes, les élèves découvrent l'histoire des canaux, fontaines, lavoirs, sources, ports... qui parsèment le territoire. Les principes de la gestion de l'eau, l'aménagement du territoire et l'évolution des activités économiques ou de loisir sont abordés.

Nombre de classe par séance : 1

Durée : de 1 heure 30 à 2 heures 30

Lieu de déroulement : Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas, Port-Saint-louis-du-Rhône.

Évaluation : échange oral avec les enseignants en fin de séance.

Indicateurs financiers : 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

Participations financières demandées : aucune

Modalités techniques et de fonctionnement : sur inscription au minimum 15 jours avant.

Les modalités de déplacement sont à la charge de l'établissement scolaire.

PUBLIC

ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE

CONTACTS

DIRECTION PATRIMOINE CULTUREL
Étienne Flouw
etienne.flouw@ampmetropole.fr

Audrey Pezon
audrey.pezon@ampmetropole.fr
04 42 11 27 73



TERRITOIRE
ISTRES
OUEST PROVENCE